



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DECLARATION OF CONFORMITY

Le fabricant, AYRTON, déclare sous sa responsabilité que les produits suivant :
The manufacturer, AYRTON, declares Under his sole responsibility that the following product(s) :

Equipement d'éclairage électronique AYRTON
Type produit / Model :

MAGICBLADE FX

Sont en accord avec les réglementations suivantes et répondent à la directive EMC 2014/30/EU.
Is in compliance with the following standards or specifications according to EMC Directive 2014/30/EU.

EN 55015 : 2013 + A1, EN 61547 : 2009, EN 61000-3-2 : 2014, EN 61000-3-3 : 2013

Sont en accord avec les réglementations suivantes et répondent à la directive Basse Tension 2014/35/EU.
Is in compliance with the following standards or specifications according to Low Voltage Directive 2014/35/EU.

EN 60598-1 : 2015, EN 60598-2-17 : 1989 + A2 : 1991, EN 62493 : 2015, EN 62471 : 2008,
EN 61347-2-13 : 2014, EN 61347-1 : 2015, EN 62031 : 2008 + A1 : 2013 + A2 : 2015

Cette déclaration est fournie par le fabricant :
This declaration is provided by the manufacturer :

AYRTON
1, allée d'Effiat, Le Parc de l'Événement
91160 Longjumeau – France

Manufacturer :

Date : 01/18/17 – 18th January, 2017

Signature :


AYRTON
Light in action
Direction Générale
1, allée d'Effiat
Le Parc de l'Événement - Bât. H
91160 LONGJUMEAU
Tél. : 01 69 10 33 90
Fax : 01 69 10 33 91
S.A.R.L au capital de 66 000 euros
RCS Evry 429 521 503 - APE 514 F
ayrton.eu

Le Parc de L'Événement
1, allée d'Effiat
F 91160 Longjumeau
France

Tél. : + 33 1 69 10 33 90
Fax : + 33 1 69 10 33 91
www.ayrton.eu